



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA VIENNE

**DEMANDE D'EXTENSION D'AGRÈMENT POUR
L'EXPLOITATION D'UN ÉTABLISSEMENT À TITRE ONÉREUX
DE LA CONDUITE AUTOMOBILE ET LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE**

Je soussigné(e),

(Prénom / Nom de naissance / Ép.-Div.-Vve. / Nom d'usage)

Né(e) le

à

(VILLE)

(CODE POSTAL – DÉPARTEMENT)

(PAYS)

Sollicite l'extension de mon agrément pour l'exploitation d'un établissement à titre onéreux de la conduite automobile et la sécurité routière.

– extension de catégorie(s) : BE

B96

Nom de l'établissement :

Adresse :

.....

N° Tél : Mail :

N° Siren ou Siret :

Je certifie l'exactitude des renseignements portés sur la présente demande, ainsi que l'authenticité des documents que j'y joins.

Je m'engage à signaler immédiatement toute modification qui pourrait intervenir dans mon établissement dans les cinq ans à compter de la date d'agrément.

À, le

Signature :



Article 3 « La formation est dispensée par un enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie BE ou EB, en cours de validité, dans un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière ou une association d'insertion ou de réinsertion sociale ou professionnelle agréés par le préfet pour la formation à la conduite respectivement au titre des articles L. 213-1 et L. 213-7 du code de la route » *Arrêté du 17 janvier 2013 relatif à la formation requise pour les titulaires de la catégorie B du permis de conduire en vue de la conduite d'un ensemble composé d'un véhicule tracteur relevant de la catégorie B auquel est attelée une remorque dont le poids total autorisé en charge (PTAC) est supérieur à 750 kilogrammes, lorsque la somme des PTAC du véhicule tracteur et de la remorque est supérieure à 3 500 kilogrammes sans excéder 4 250 kilogrammes* ».

COMPOSITION DU DOSSIER

- Demande datée et signée sur le formulaire (ci-dessus) ;
- Photocopie de l'autorisation d'enseigner la conduite des véhicules de la catégorie BE ou EB d'un enseignant attaché à l'établissement ;
- Photocopie d'un justificatif de la propriété ou de la location d'un véhicule tracteur et d'une remorque composant un ensemble conforme aux caractéristiques décrites à l'article 4 ainsi qu'une attestation d'assurance conforme aux prescriptions des arrêtés du 8 janvier 2001 susvisés ;

Dossier à déposer ou à envoyer à : Direction Départementale des Territoires – Prévention des Risques et Animation Territoriale – Éducation Routière – 20 rue de la Providence – 86020 POITIERS
Tél : 05 49 54 77 48